

Berne, le 29 octobre 2007  
Mes initiales | GZ

## **Rapport du jury – hommage aux lauréats** **PRIX VELO 2007 pour des infrastructures cyclistes d'avenir**

### **Grand prix:**

#### **«Stationnement des vélos en gare de Coire», Ville de Coire**

La ville de Coire a décidé de profiter des travaux de réfection et d'extension de sa gare pour améliorer la qualité des places de stationnement pour vélos et en augmenter le nombre: une fois les travaux terminés, les cyclistes disposeront de près de 1000 places – dont 800 couvertes – pour parquer leur vélo. Avec ce projet, la ville de Coire double la capacité de stationnement des vélos dans la gare et à proximité immédiate: jusqu'à présent, l'on recensait environ 400 places (150 couvertes / 250 non couvertes). Le jury se félicite en particulier de l'accès direct, de chaque côté des voies, à des aménagements de stationnement payants et gratuits. Dans les deux vélostations «Bahnhofplatz» et «Gürtelstrasse», des places de stationnement surveillées sont disponibles à un prix tout à fait accessible. A côté des vélostations, des installations de stationnement modernes abritées sont prévues, permettant un accès direct à la gare: seuls quelques mètres séparent les places de stationnement du passage couvert de la gare comme de la gare routière. Le jury considère que l'ensemble des places de stationnement bénéficie d'une bonne accessibilité.

En proposant 1000 places de stationnement pour vélo, dont 800 couvertes, la ville de Coire aménage, proportionnellement à sa taille, un grand nombre de places de stationnement de qualité. Le jury espère que ces aménagements remarquables inciteront davantage de personnes à utiliser le vélo comme moyen de transport urbain. Si la ville de Coire associe à ce signal fort en faveur des aménagements de stationnement pour vélo des mesures de promotion du trafic des deux-roues *en route*, elle pourra être érigée en modèle pour de nombreuses autres villes petites à moyennes.

### **Prix de reconnaissance:**

#### **«Transport généralisé des vélos», CarPostal région Grisons**

Le jury rend hommage à la mesure exemplaire de promotion du trafic cycliste introduite par CarPostal Suisse SA, région Grisons, qui a décidé de *généraliser* le transport des vélos à l'ensemble de ses lignes. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, CarPostal

Grisons oriente ses prestations sur la demande, en permettant le transport de vélos à l'aide de porte-vélos ou de remorques spéciales.

La possibilité de transporter facilement des vélos dans les cars postaux sur toutes les lignes de la région accroît l'attrait et le confort des déplacements pour les utilisateurs. Jusqu'à présent, le transport des vélos était soumis à certaines conditions: un nombre suffisant de places devait être disponible et les autres voyageurs ne devaient pas s'en trouver gênés. Ce principe du «oui, mais» rendait le transport des vélos peu attrayant du fait de l'incertitude qui lui était associée. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, CarPostal a par ailleurs lancé une consultation à l'échelle nationale sur la tarification du transport des vélos, dans l'optique de pratiquer des tarifs intéressants. Parallèlement, le canton examine la possibilité de la gratuité. Mais au vu du caractère atypique du canton des Grisons, une région particulièrement touristique, l'applicabilité du modèle aux autres régions de Suisse est limitée. Par ailleurs, la preuve devra encore être fournie dans la pratique que tous les vélos peuvent être acceptés, en particulier à la haute saison et en cas de demande importante. Le jury espère que la Confédération et les cantons emboîteront le pas au canton des Grisons en se prononçant en faveur du transport généralisé des vélos et en tenant compte de ce principe pour l'octroi des concessions. Dans cette perspective, le projet pourrait jouer un rôle précurseur.

#### **«La Suisse des régions à vélo», Fondation La Suisse à vélo**

Dans le cadre du projet «SuisseMobile», le réseau – déjà remarquablement dense – d'itinéraires cyclables de la fondation «La Suisse à vélo» accueille 4500 km de nouveaux itinéraires régionaux. Ce grand projet de balisage en faveur du vélo mérite une distinction pour son caractère novateur et exemplaire tant sur le plan national qu'international.

Le jury salue l'excellente prestation des initiateurs et des collaborateurs du projet, qui ont réussi, par un travail assidu, visionnaire et de qualité, à associer au projet un grand nombre d'acteurs déterminants (en premier lieu 26 cantons et de nombreuses communes) et à gagner leur confiance. Lancer, coordonner, mettre en œuvre et développer un projet d'une telle envergure regroupant autant de participants constitue un véritable tour de force. Le jury relève également le fait que les itinéraires pour se rendre à l'école ou au travail sont davantage valorisés dans le réseau régional que dans les itinéraires «La Suisse à vélo». Le projet remplit au mieux les critères d'amélioration de la sécurité, d'augmentation de l'attrait et du confort ainsi que de l'amélioration de l'image du vélo et une large palette de moyens de communication est mise à contribution pour faire connaître l'offre au public. Le PRIX VELO intervient comme une reconnaissance de l'énergie investie pour mener à bien ce projet.